

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

CENTRE NORBERT ÉLIAS

Thèse de doctorat en sociologie

Isabelle DELAUNAY

**Le veuvage précoce et ses conséquences
juridiques, économiques et sociales**

**Thèse dirigée par Irène THÉRY, Directrice d'Études à l'École des Hautes Études
en Sciences sociales**

Présentée et soutenue le 13 décembre 2013

Jury :

Agnès FINE, Directrice d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales

Gérard NEYRAND, Professeur à l'Université Toulouse 3

Laurent TOULEMON, Directeur de Recherches à l'Institut National d'Études
Démographiques

Résumé en français

Cette thèse porte sur le veuvage précoce, celui de personnes de moins de 55 ans, entendu au sens large : le veuvage de personnes mariées, non mariées ou remariées, qui ne sont pas considérées comme des veufs au sens de l'état civil. Elle ouvre sur une réflexion plus globale sur les catégories sociodémographiques et sur la nécessité de moderniser la catégorie veuvage pour tenir compte du démariage. Par ailleurs, cette thèse étudie la précocité d'un veuvage du point de vue du droit social et du seuil d'âge de 55 ans, qui opère une distinction entre les jeunes veufs et les veufs âgés. Au sein du veuvage précoce au sens large, nous distinguons les jeunes veufs - les veufs de moins de 55 ans - et les veufs précoces - les veufs qui, quel que soit leur âge, ont vécu leur veuvage avant 55 ans - .

Cette thèse s'appuie sur trois enquêtes : d'une part, l'EHF99 de l'Institut national d'Études Démographiques ; d'autre part, une exploitation du fichier des allocataires de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales ; enfin, une enquête par entretiens réalisées en majeure partie auprès de jeunes veuves, percevant le Revenu Minimum d'Insertion. Ces enquêtes montrent qu'un cinquième des veufs et un tiers des jeunes veufs sont habituellement effacés des statistiques ; que le veuvage précoce génère des situations de pauvreté et enfin que le sens du veuvage précoce n'est pas le même que celui du divorce ou de la séparation contrairement à ce que suggère l'absorption du veuvage dans la monoparentalité.

De ces enquêtes, il ressort la nécessité de redéfinir la catégorie veuvage en sociodémographie et l'intérêt de distinguer au sein de cette catégorie modernisée le veuvage précoce.

Mots clés : veuvage, veuvage précoce, jeune veuf, veuf précoce, veuvage de guerre, orphelin, orphelinage, remariage, deuil, mort, vieillissement, réversion, assurance veuvage, famille monoparentale, uniparentalité, filiation.